

SNUipp-FSU 67

10, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

Tél: 03 90 22 13 15 Mail: snu67@snuipp.fr Site internet: http://67.snuipp.fr/

Page Facebook : http://www.facebook.com/basrhin.snuippfsu



Rencontre avec le nouvel Inspecteur d'Académie-DASEN du Bas-Rhin

Le SNUipp-FSU 67 a rencontré monsieur Luc Launay, nouvel Inspecteur d'académie-DASEN du département le 18 mai 2017. Plusieurs points concernant l'actualité de l'École et des enseignants ont été abordés.

1- Consigne syndicale APC sur temps d'accueil.

Le SNUipp-FSU a lancé à la rentrée 2016 une campagne nationale de boycott des APC.

Dans le Bas-Rhin nous n'avons pas voulu exposer nos collègues à des retenues de salaire pour service non fait.

Depuis 2014 plusieurs départements organisent les APC sur le temps d'accueil. Nous avons décidé de proposer aux écoles qui le souhaitaient d'adopter ce mode opératoire.

Nous l'avions présenté à l'automne 2016 à madame Weltzer (IA-Dasen juqu'au 1^{er} mai 2017) qui n'avait émis aucune réserve d'ordre réglementaire.

Ce mode opératoire qui respecte la circulaire régissant les APC est à présent mis en œuvre dans des écoles de toutes les circonscriptions.

Nous avons informé monsieur Launay, nouvel IA-Dasen, de la poursuite de cette action pour la prochaine année scolaire. Cette action se poursuivra aussi longtemps que la circulaire sur les APC ne sera pas modifiée.

2- Problématique du bilinguisme

Le SNUipp-FSU 67 a toujours considéré que la maîtrise d'une langue étrangère représente un atout pour tout individu et une ouverture culturelle indéniable. Cependant, le SNUipp-FSU 67 dénonce la manière dont le bilinguisme est traité dans le département et demande qu'un vivier d'enseignants soit créé avant d'ouvrir de nouvelles classes : la multiplication exponentielle de classes bilingues alors même que les enseignants compétents en allemand font défaut nécessite de faire appel à de nombreux contractuels. Enseigner est un métier qui ne s'improvise pas.

Une école de REP fonctionnait jusqu'à l'an dernier avec des contractuels de la maternelle au CM2.

Les élèves les plus fragiles, ceux qui n'ont que l'école pour apprendre, ne bénéficiaient de l'expertise d'un enseignant qu'à mitemps. Un comble !

Les sites bilingues génèrent, trop souvent, une ségrégation sociale contraire aux principes même de l'École Républicaine.

Enfin, les compétences langagières de ces élèves sont loin de l'attendu : le niveau A2/B1 du référentiel européen n'est souvent pas atteint.

Enfin, la manière dont sont affectés certains enseignants sur les postes bilingues est parfois opaque.

Le SNUipp-FSU 67 demande au nouvel la-Dasen d'œuvrer à une évaluation fiable du système ainsi qu'à une remise à plat afin que cessent les dysfonctionnements.

3- ASH

Le SNUipp-FSU 67 a défendu les missions des RASED et dénoncé le fait qu'ils servent toujours de variable d'ajustement aux arbitrages financiers. Il a évoqué les interrogations de ces personnels concernant le devenir de leurs missions, leurs spécificités et les problèmes de remboursement de frais. Les SNUipp-FSU de l'académie se sont en outre adressés à la rectrice concernant

l'annonce de l'année blanche de départs en formation CAPPEI. Alors que l'ensemble des ESPE sont en ordre de marche pour démarrer la nouvelle formation spécialisée, une formation en recul que nous avons dénoncée, il est inadmissible que notre département perde une cohorte de personnel spécialisé et que les candidats, nommés sur des supports spécialisés, soient mis en difficulté l'année prochaine.

L'IA-DASEN a annoncé qu'une rencontre avec la rectrice était déjà prévue à ce sujet.

Le SNUipp-FSU67 a de nouveau demandé un état des lieux des SEGPA dans notre département, tant quantitatif que qualitatif (effectifs, retour sur les expérimentations des 6^e inclusives, regroupement de sections...).

L'IA-Dasen propose que cela soit fait en CTSD.

4- Éducation prioritaire et divers dispositifs

Le SNUipp-FSU 67 a évoqué les annonces ministérielles de CP à 12. S'il est favorable à la réduction des effectifs des classes, et pas seulement en éducation prioritaire, il sera vigilant à ce que les effectifs des autres classes ne soient pas impactés. La question des locaux a également été évoquée.

Cependant, pour le SNUipp-FSU 67 ce nouveau dispositif ne saurait se mettre en place en redéploiement du « Plus De Maîtres Que De Classes ». Le syndicat a dénoncé le fait que ce dispositif en devenir dont aucun bilan n'a été fait et qui semble, selon les acteurs de terrain, répondre aux besoins d'un travail plus collectif soit déjà remis en question.

L'IA-Dasen attend les instructions du ministère.

5- Rythmes scolaires et semaine à 4 jours

Lorsque la réforme des rythmes s'est mise en place il y a trois ans, les enseignants ont été soigneusement tenu éloignés des discussions avec la municipalité de Strasbourg.

Cette réforme n'a jamais été évaluée qualitativement en termes de progrès scolaires pour les élèves. En revanche, ce que pointe le dernier rapport des IGEN c'est que le recentrage sur les fondamentaux s'est fait au détriment des autres disciplines autrefois qualifiées « d'éveil », autrement dit toutes les disciplines contribuant à la construction d'une culture commune, à l'éveil artistique, au vivre ensemble. N'est-ce pas justement ce qui aujourd'hui, dans le contexte de violence que nous connaissons, devrait nous contraindre à envisager conjointement, dans le cadre d'un dialogue social constructif, une autre réforme ? Les enseignants devront y être associés étroitement ce qui évitera les dysfonctionnements graves observés dans les écoles maternelles notamment ainsi que les disparités territoriales.

Le SNUipp-FSU 67 continuera de tenir toute sa place dans les discussions à venir afin que la nouvelle réforme qui s'annonce ne se fasse au détriment ni des élèves ni des enseignants. D'ailleurs, nous engageons vivement nos collègues à s'emparer d'ores et déjà de la problématique en **conseil des maîtres** et **conseils d'école**.

Nous n'accepterons pas de pression des IEN, les conditions d'apprentissage et d'enseignement concernent au premier chef le terrain, les familles et les enseignants.

Nous avons demandé au nouvel IA-Dasen de veiller à ce que des échanges sur les rythmes scolaires puissent avoir lieu lors des conseils d'école du mois de juin sans qu'il y ait de pressions de l'IEN.

Monsieur Launay, IA-Dasen, s'est engagé en ce sens.

6- Gestion des ressources humaines :

Nous avons demandé à ce que les disponibilités ou détachements pour convenance personnelle refusés soient revus pour les situations les plus graves ou celles où l'engagement des collègues en termes de contrat ou financier est très avancé.

Le nouvel IA-Dasen procédera à un examen attentif des situations les plus difficiles.